

Ouvrage collectif – Droits et santé mentale des enfants et des jeunes

Kayla Cullen et Samantha Puchala

Volume 46, numéro 1-2, 2015

Droits et santé mentale des enfants et des jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039028ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039028ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Cullen, K. & Puchala, S. (2015). Ouvrage collectif – Droits et santé mentale des enfants et des jeunes. *Revue de l'Université de Moncton*, 46(1-2), 1–1.
<https://doi.org/10.7202/1039028ar>

AVANT-PROPOS

OUVRAGE COLLECTIF – DROITS ET SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Kayla Cullen

et

Samantha Puchala

Étudiantes à la Faculté de droit de l'Université de Moncton

C'est avec grand plaisir que nous avons eu la chance de contribuer à cet ouvrage collectif sur les droits et la santé des enfants et des jeunes. Comme membres étudiantes du comité scientifique, nous avons eu la chance d'être exposées directement au processus de recherche et de la révision par les pairs lors de la préparation de cette publication savante. Sous la direction des professeurs Malaïka Bacon-Dussault et Nicholas Léger-Riopel, nous avons fourni un appui à la recherche juridique pour ce numéro en trouvant des décisions et de la législation du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs au Canada. Nos recherches ont porté sur les droits de l'enfant en matière de santé physique et mentale. D'ailleurs, nous avons entamé des recherches concernant les obligations des psychiatres, notamment relativement à leurs relations vis-à-vis leurs patients lorsque ceux-ci sont des enfants.

Nous sommes choyées de faire partie d'une faculté de droit qui incite les étudiantes et étudiants à intégrer le monde de la recherche juridique. Cette expérience enrichissante nous a non seulement permis de développer nos habiletés de recherche et nos connaissances dans un domaine du droit fort intéressant, mais aussi de contribuer de façon positive au développement du domaine du droit de l'enfant.

L'implication du corps étudiant dans ce genre de projets encourage le développement de l'esprit critique essentiel aux études en droit. De telles initiatives nous rendent impatientes de poursuivre nos études en droit et d'avoir un impact lors de nos carrières juridiques à venir!